

Le Partenariat des OSC est une plateforme ouverte qui unit les voix des OSC du monde entier sur la question de l'efficacité du développement.

CONSEIL GLOBAL eBULLETIN



Décembre 2015

SOMMAIRE

- 1 Actualités du Secrétariat global du POED
- 4 Actualités sur les régions
- 8 Actualités sur les secteurs
- 10 Actualités sur les groupes de travail
- 11 Autres actualités
- 13 Calendrier des événements 2016

La société civile appelle à accroître le financement de la lutte contre les changements climatiques au-delà de l'APD

« L'intégration est possible, étant donné que le financement de la lutte contre les changements climatiques a une incidence sur le développement et contribue à ce dernier ; cela est lié au principe de complémentarité ».

Antonio Tujan, Directeur d'IBON International et ex-président du POED, insiste sur l'importance de faire la distinction entre le financement de la lutte contre les changements climatiques et le financement du développement.

M. Tujan et plusieurs organisations de la société civile ont assisté à un événement parallèle à la 21^e Conférence des Parties (COP 21), intitulé « Trouver une solution pour le climat et le développement durable ».

Cet événement était organisé par le Partenariat sur le financement climatique et le développement, qui trouve son origine dans le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED).

Le financement climatique et celui du développement jouent un rôle primordial en ce qu'ils ont pour vocation de financer un avenir durable. Bien que ces deux types de financement soient étroitement liés, les OSC demandent aux pays développés de les traiter séparément.

En vertu des dispositions de l'article 4 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les pays développés sont tenus de prendre pleinement en considération toutes les mesures nécessaires, y compris celles associées au financement.

Certaines OSC estiment que cet engagement doit consister à fournir des fonds spécifiques pour remédier aux problèmes des changements climatiques et non pas à utiliser ceux tirés du financement climatique ni de l'Aide publique au développement.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : tlauron@aprnet.org.

De la nécessité d'élargir les engagements pris à Paris pour donner gain de cause à la science et à la justice

La réaction du POED à l'issue de la COP 21

L'Accord de Paris a été adopté le 11 décembre dernier, avec des marques de réjouissance et d'autosatisfaction de la part de presque tous les États. Même si nous reconnaissons que la signature d'un accord de ce type marque un tournant décisif, notre inquiétude demeure quant au manque de mesures concrètes pour transformer les structures injustes et inégales qui sont à l'origine de la crise climatique. L'Accord de Paris, en dépit de ses déclarations historiques, convient mal à la lutte contre la crise climatique eu égard à la magnitude de cette dernière.

Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) se réjouit des progrès réalisés lors de la COP 21. Nous nous félicitons en particulier de la promesse issue de l'Accord de Paris de se tourner vers les énergies renouvelables, de s'engager dans des voies plus propres et d'aider les pays en développement à réaliser cette transition. La fixation d'un objectif à long terme visant à limiter la hausse des températures à 1,5°C, par rapport à l'objectif précédent de 2°C, est également un élément très positif. Nous nous réjouissons particulièrement des efforts déployés dans le cadre de l'Accord de Paris pour placer les droits de l'homme et les pays en développement au centre de la lutte contre le changement climatique. Cependant, la grande ampleur des ambitions et des engagements prônés par l'accord est limitée au préambule de ce dernier. Nous déplorons par ailleurs le manque notoire de référence aux droits fondamentaux, aux droits des femmes, à l'égalité hommes-femmes et aux droits des peuples autochtones dans l'action climatique¹.

Conformément au principe de viabilité environnementale qui guide le travail du POED en matière de réforme de la coopération au développement, nous tenons à formuler les préoccupations suivantes :

- 1. Manque d'ambition significative et de changement de paradigme.** Nous jugeons très préoccupant le fait que l'Accord de Paris ne mentionne pas le principe de responsabilités communes mais différenciées (CBDR), qui fut pourtant la pierre angulaire du Sommet de Rio en 1992, menant à la création de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Plus généralement, nous sommes consternés par le fait que les solutions adoptées reposent sur la même architecture financière et économique, axée sur le marché, que celle qui nous a conduits à un stade aussi critique pour l'écosystème fragile de la planète. L'ambition affichée à Paris n'est pas encore à la hauteur des besoins de la science et de la justice. Elle privilégie toujours les profits au détriment des droits de l'homme, et le pouvoir des grandes entreprises au détriment des personnes et de la planète.
- 2. Simplifications et refus des responsabilités intrinsèques.** Nous sommes profondément alarmés par plusieurs autres aspects importants de l'accord :

- Dans la lignée du manque de changement de paradigme, la croissance économique demeure la priorité.
 - La fixation des objectifs de réduction des émissions demeure une simple aspiration qui reste l'apanage des États. Ceux-ci sont ainsi libres d'établir leurs propres objectifs en fonction de leurs particularités². Par conséquent, les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre peuvent toujours se soustraire à leur obligation de réduire leurs émissions et fuir leur responsabilité historique et actuelle dans la lutte contre le changement climatique.
 - Les grands barrages et autres projets, encensés par l'Accord, loin de résoudre les causes profondes du changement climatique, ne sont que de fausses solutions de fortune. Ces mesures profitent principalement au secteur privé et négligent souvent les droits de l'homme ainsi que les risques sociaux et environnementaux qui accroissent la vulnérabilité, en particulier celle des peuples autochtones.
 - Les mesures envisagées dans l'Accord par les pays développés sont insuffisantes. Elles ne tiennent pas compte de l'ampleur ni de l'urgence de la crise climatique. Au contraire, la trajectoire actuelle laisse augurer un réchauffement de l'ordre de 3,5 à 3,7°C, ce qui reste catastrophique.
- 3. Absence de nouveaux fonds et de financement complémentaire ; il se fait toujours à titre volontaire.** La mobilisation tant acclamée de 100 milliards de dollars US en faveur des pays en développement à l'horizon 2020, préconisée pour la première fois à Copenhague en 2009, induit en erreur. Un tel engagement demeure volontaire. L'Accord ne prévoit aucune nouvelle source de financement. Pire encore, les pays en développement (qui ont déjà des difficultés à faire face aux effets de plus en plus importants du changement climatique) sont aujourd'hui appelés à assumer la même responsabilité financière que les pays riches.
- 4. Manque de possibilité de participation des acteurs les plus touchés par le changement climatique.** Nous sommes alarmés par le fait que, malgré l'affiliation quasiment universelle à la CCNUCC, celle-ci continue dans la pratique à exclure en grande partie les appels des pays en développement et de la société civile. En dépit de la promesse faite lors de la conférence d'inclure les voix de tous les intervenants, en invitant notamment des orateurs représentant des acteurs non étatiques du développement, telles que les ONG et les OSC, les décisions cruciales ont été prises lors de réunions restreintes³. Si l'on souhaite véritablement trouver une solution durable et efficace pour lutter contre le changement climatique, il est nécessaire de consulter les peuples autochtones, les communautés locales et d'autres acteurs affectés par la crise, en recourant à la société civile en qualité d'interlocuteur avec ces groupes.

Le POED estime que l'Accord de Paris ne devrait pas être considéré comme une solution à part entière pour lutter contre le changement climatique. Même si la COP 21 a abouti à un accord dont le monde avait désespérément besoin, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Il est indispensable d'élargir les engagements de la communauté internationale pour éviter un changement climatique catastrophique et parvenir à une plus grande équité.

¹ *Justice climatique : Pourquoi les femmes doivent être intégrées (AWID, décembre 2015).*

² *COP21: What does the Paris climate agreement mean for me?*

³ *Site de la COP 21*

Le POED lance une formation destinée aux points focaux nationaux

Le POED a organisé un séminaire de formation en ligne pour soutenir la participation des points focaux nationaux des OSC au deuxième cycle de suivi du PMCED. Cette formation a été dispensée les 10 et 11 décembre dernier en anglais, en espagnol et en français, et a bénéficié à des points focaux des OSC de plusieurs régions.

Ce webinaire avait pour vocation de fournir aux points focaux des OSC dans les pays des explications sur l'exercice de suivi, leurs rôles, leurs responsabilités et les processus qui vont se dérouler dans les prochains mois. Les résultats du deuxième cycle de suivi seront présentés à l'occasion de la deuxième réunion de haut niveau qui se tiendra à Nairobi (Kenya) en novembre 2016.

ACTUALITÉS SUR LES RÉGIONS

Changements dans la structure régionale

La région Pacifique a été créée récemment, après l'assemblée mondiale de juin 2015. La structure du POED au Pacifique est encore en pleine évolution. Des points focaux provisoires ont été désignés lors de la réunion inaugurale de Port Moresby, suivie d'une réunion du comité de coordination à Suva. PIANGO a officiellement assumé le rôle de Secrétariat régional, avec M^{me} Alanieta Vakatale pour Coordinatrice régionale et M^{me} Emele Duituturaga en tant que point focal de la région Pacifique. La demande d'adhésion au POED de VANGO (Association d'ONG du Vanuatu) est actuellement en cours d'examen par le Secrétariat du Pacifique.

Développement et défis urgents relatifs aux secteurs/groupes d'intérêt

Actuellement, la région Pacifique est en train d'établir ses structures internes définitives et d'intégrer l'ensemble des groupes d'intérêt au niveau des pays et des différents secteurs. Deux problèmes majeurs persistent :

- La nécessité d'inclure le groupe des « Travailleurs » en tant que secteur à part entière au sein de la structure du POED au Pacifique, en vue de défendre les droits des travailleurs, souvent malmenés dans certaines parties de la région (p. ex. : décret relatif à l'emploi essentiel dans les industries nationales à Fidji, etc.) ;
- La nécessité de mener des recherches sur la viabilité d'un éventuel secteur indépendant ou une sous-région consacré(e) au groupement « Pacifique métropolitain », afin de répondre aux besoins des insulaires du Pacifique qui ont émigré dans des pays métropolitains comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Royaume-Uni, les pays d'Europe, etc., en incluant également Hawaii.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : lani@piango.net et emele@piango.net.

La sous-région hors-UE du POED, coorganisatrice du Forum des ONG de la Mer Noire en 2015

La plate-forme des ONGD roumaines (FOND), qui héberge le Secrétariat du POED Europe, a accueilli la réunion annuelle des OSC de cette sous-région européenne sur la Mer Noire et les Balkans. La huitième édition du Forum des ONG de la Mer Noire s'est ainsi tenue les 2 et 3 Novembre 2015 à Tbilissi, en Géorgie.

Justin Kilcullen, co-président du POED, figurait parmi les intervenants à la séance d'ouverture du Forum. Il a souligné l'importance de l'efficacité du développement dans la région, de la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des personnes, et de la solidarité et des partenariats démocratiques sur la base des [Principes d'Istanbul](#).

Comme de coutume depuis 2013, le Forum des ONG de la Mer Noire a inclus une séance dédiée au travail du POED aux niveaux international et régional, comprenant des exposés d'Izabella Toth (représentante européenne auprès du POED), Vazha Salamadze (représentant de la sous-région hors-UE auprès du POED) et Tanja Hafner Ademi (Directrice exécutive du Réseau balkanique de développement de la société civile). Les conférenciers ont présenté les dernières actualités relatives au programme de l'efficacité du développement, en mettant en avant les activités de suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). La société civile de la sous-région hors-UE (région de la Mer Noire et Balkans) a été encouragée à participer davantage aux travaux de POED.

Pacifique

Europe



L'un des résultats concrets du Forum a été la présentation officielle du [Rapport sur l'environnement favorable pour le développement de la société civile dans la région de la Mer Noire](#), qui a été élaboré entre mai et juillet 2015 par une équipe d'experts issus du Réseau balkanique de développement de la société civile (Tanja Hafner Ademi et Milka Ivanovska), avec le soutien de la Plateforme des ONGD roumaines (FOND). Le cadre d'analyse utilisé pour cette recherche reposait sur la combinaison des méthodologies de la boîte à outil de la matrice de suivi et du Cadre du POED pour évaluer les progrès réalisés en matière d'environnement favorable aux OSC.

Le rapport révèle que tous les pays de la sous-région doivent faire face dans une certaine mesure à plusieurs entraves au développement d'un environnement favorable aux OSC. Ainsi, ils sont confrontés à des enjeux de taille dans les domaines suivants :

- restrictions à la liberté d'association et de réunion pacifique ;
- obligations pesantes en matière de communication d'informations ;
- absence de cadre fiscal systématique pour les OSC ;
- absence de cadre juridique complet et contraignant garantissant la participation des OSC à l'élaboration des politiques ;
- participation des OSC limitée aux questions non sensibles sur le plan politique ;
- accès partiel aux informations publiques ;
- obstacles pour accéder au financement étranger ; et
- le financement étranger est principalement versé projet par projet ; il n'y a pas de financement de base.

Les participants ont conclu que l'environnement favorable aux OSC est un enjeu commun à toute la région et devrait être une priorité transversale pour la coopération de la société civile.

Les membres d'un groupe d'experts ont fait part de leurs points de vue sur les conclusions du rapport et sur la manière dont il pourrait être utilisé ultérieurement en tant qu'outil de suivi pour surveiller l'instauration d'un environnement favorable aux OSC dans la région. Brian Tomlinson a été invité à rejoindre ce groupe, au nom du groupe de travail du POED chargé du suivi. M. Tomlinson a souligné que le champ d'action de plus en plus étroit des OSC est un problème qui ne touche pas seulement la région de la Mer Noire. Il s'agit bel et bien d'une tendance mondiale, qui pourrait être inversée en recourant à des stratégies efficaces, par exemple en créant de plus larges coalitions qui aborderaient notamment la question du contexte favorable aux OSC, en encourageant le leadership au niveau local, en tirant parti des initiatives mondiales et régionales visant à ménager un espace pour la société civile (à l'instar du Forum des

ONG de la Mer Noire) et en renforçant la légitimité des OSC en tant que porte-paroles des citoyens. En outre, M. Tomlinson a présenté l'initiative du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) consistant à effectuer un deuxième cycle de suivi des engagements pris à Busan en matière d'efficacité du développement, en particulier de l'indicateur n°2, qui évalue les progrès réalisés pour un environnement favorable aux OSC. Les pays de la région de la Mer Noire et des Balkans qui participent à ce processus de suivi sont l'Albanie, l'Arménie, la Biélorussie, le Kosovo et la République de Moldova. Les représentants de la société civile dans ces pays sont encouragés à s'impliquer dans ce processus. Des informations complémentaires sur le deuxième cycle de suivi sont disponibles à travers ce [lien](#).

Le Forum des ONG de la Mer Noire a été organisé avec le soutien financier de la Commission européenne et du ministère roumain des Affaires étrangères, en partenariat avec le Centre régional du PNUD pour l'Europe et l'Asie centrale, et le POED.

Près de 140 personnes ont participé à cet événement, représentant un large éventail d'acteurs nationaux et internationaux venus de toute la région de la Mer Noire (OSC, organisations régionales et internationales, donateurs régionaux et internationaux, autorités locales, milieux universitaires et médias).

Le rapport complet du Forum sera prochainement disponible sur le [site web du Forum des ONG de la Mer Noire](#).

Pour en savoir plus sur la huitième édition du Forum des ONG de la Mer Noire (programme, note conceptuelle, exposés des orateurs et photos), cliquez sur ce [lien](#).

Élection d'un nouveau point focal du POED pour la sous-région hors-UE

La procédure de sélection du nouveau représentant de la sous-région hors-UE est maintenant terminée. M^{me} Antonita Fonari, Secrétaire générale du Conseil national des ONG de Moldova et vice-présidente du Conseil national de participation moldave est dorénavant la représentante de la sous-région hors-UE (Région de la Mer Noire et Balkans) au sein du Conseil global du POED. Elle sera donc chargée de soulever les principaux problèmes touchant la sous-région dans les débats menés à l'échelle mondiale sur l'efficacité du développement.

M^{me} Fonari, membre très active de la communauté des ONG moldaves, participe par ailleurs de manière dynamique aux travaux du Forum des ONG de la Mer Noire depuis sa première édition. Forte d'une carrière de 20 ans dans le secteur de la société civile moldave, elle a été le fer de lance de campagnes de plaidoyer réussies visant à susciter des changements sociaux majeurs dans des domaines tels que la tolérance et les droits de l'homme, la santé publique et la transparence dans la prise de décision publique. Elle remplace désormais M. Vazha Salamadze du Civil Society Institute de Géorgie.

La procédure de sélection, qui a débuté fin octobre 2015, a été dirigée par la plateforme des ONGD roumaines (FOND), aux côtés du Secrétariat régional du POED pour la sous-région Mer Noire et Balkans (faisant partie de la région Europe au sein du POED).

Pour en savoir plus, veuillez contacter : forum@blackseango.org.

Amérique latine et Caraïbes

Déclaration de Dechalatengo

Les 10 et 12 novembre 2015, les secteurs des ruraux et des peuples autochtones du POED en Amérique latine et aux Caraïbes ont organisé un forum intitulé « Partenariats public-privé : une menace pour l'agriculture, la pêche artisanale et la souveraineté alimentaire » dans la ville de Chalatenango, en El Salvador. Voici la déclaration adoptée à l'issue de ce forum et la liste complète des engagements pris à cette occasion.

Nous soussignés, paysans, peuples autochtones, pêcheurs artisanaux et femmes, ainsi que les organisations non gouvernementales nous soutenant dans notre lutte dans les 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, élevons nos voix pour dénoncer les faits suivants :

- Le mode de vie occidental qui nous a été imposé a engendré de nombreuses crises et mis en péril l'équilibre et les écosystèmes de la planète.
- À travers les PPP, les États et les gouvernements complices favorisent l'enrichissement et l'accumulation de pouvoir des sociétés nationales et multinationales, alors que les citoyens s'appauvrissent de plus en plus dans tous les pays.
- Les programmes internationaux des Nations Unies sont manipulés et accaparés par les multinationales afin de marchandiser la vie, ce qui aboutit à des politiques nationales néfastes pour la vie humaine et la nature.
- Les mécanismes et les espaces de plaidoyer politique et de prise de décision dans lesquels nous sommes susceptibles d'être représentés sont restreints et manipulés, alors que certaines personnes ont endossé à tort un rôle faussement représentatif, ce qui a pour conséquence des processus consultatifs légitimés par ces personnes à nos dépens.
- Les médias de masse assurent la légitimation des politiques néolibérales dirigées par les multinationales contre les citoyens.

Par ailleurs, nous sommes ici réunis pour exiger le changement du système économique, social et politique actuel, en quête de meilleures conditions de vie, selon la perspective des peuples attachés à la vie. Nous formulons à cet effet les demandes suivantes.

Nous appelons les États à :

1. Respecter les territoires appartenant aux peuples autochtones et à ne pas marchander avec les éléments naturels, ainsi qu'à abolir les lois qui enfreignent les droits historiques des peuples.
2. Respecter et ne pas criminaliser les communautés et les organisations sociales qui maintiennent leurs moyens d'existence.
3. Soutenir les jeunes dans leurs demandes liées à leurs formes d'organisation et de libre pensée.
4. Respecter l'autodétermination des peuples, leurs moyens d'existence et leurs modes de vie, et ne pas les déposséder de leurs terres.
5. En ce qui concerne les pays industrialisés, assumer leur responsabilité historique conformément à la justice climatique, face à la destruction de la planète.
6. Défendre la Vie, la Terre et les terres, l'Eau et l'Océan.

Nous prenons par conséquent les engagements suivants :

1. Nous concevons et préserverons la vie, et agissons de manière responsable et respectueuse en tenant compte de sa complexité, de son équilibre et de la relation entre les éléments biotiques et abiotiques de la planète qui défendent le corps, l'eau, la mer et la terre.
2. Nous encouragerons l'instauration de nouveaux rapports, fondés sur la justice et l'égalité, en décolonisant nos esprits, en renforçant le sentiment d'appartenance et par-dessus tout, en faisant en sorte que chacun de nous se reconnaisse comme un être transformateur et un exemple de vie, pour soutenir la création d'organisations reposant sur des rapports de justice et d'égalité.
3. Nous respecterons la spiritualité de chaque être humain, communauté et groupe, ainsi que ses cultures et traditions. Nous créerons un nouveau mode de production basé sur l'harmonie avec l'environnement, en respectant et en faisant respecter les droits, les devoirs et les obligations envers la planète, en

- promouvant le travail en tant que source première de valeur, en encourageant le travail en coopération, en rapprochant les législations de sorte à les rendre justes et non mondialisées, ainsi qu'en soutenant le commerce équitable et les produits locaux.
4. Nous adopterons des habitudes de consommation responsable afin de préserver la vie et l'harmonie de la planète, en créant et en soutenant des réseaux d'échange, non attachés au concept de marché, mais aussi afin de redonner aux déchets de la valeur en tant que sous-produits, en promouvant de nouveaux designs et articles créés à partir de résidus, en encourageant l'utilisation de matériaux recyclés, en minimisant l'utilisation des polymères et en nous centrant sur la consommation de produits locaux.
 5. Enfin, nous nous engageons à renforcer la formation des peuples et de leurs mouvements sociaux afin de nous battre pour de meilleures conditions de vie dans le respect du principe de la souveraineté alimentaire.

Organisations signataires de la présente Déclaration :

Coalición de los Pueblos por la Soberanía Alimentaria (PCFS)
Asociación para el Desarrollo del Alto Lempa (ACAL) El Salvador
Acción Cultural Popular Hondureña (ACPH) Honduras
AFC, Guatemala
AgroSolidariaVianí, Colombie
Asociación Nacional De Empresas Pesqueras Artesanales del Perú (ANEPAP), Pérou
Asociación Raxcho'ch' Oxlaju AJ (AROAJ), Guatemala
Comité Campesino Del Altiplano (CCDA), Guatemala
Colectivo Martín Luther King, Cuba
Confederación Nacional de Pescadores Artesanales de Chile (CONAPACH), Chili
Consumo y Comunicación Alternativa (COKOMAL), Costa Rica
Copalala Esperanza, Guatemala Cooperativa de Pescadores de Tárcoles (COOPETARCOLES)
Costa Rica Federación Nacional de Pesca Artesanal (FENAPESCA), Guatemala
Federación Nacional de Pesca Artesanal (FENAPESCA), Panama
Fundación Promotora de Cooperativas (FUNPROCOOP), El Salvador
Grupo de Trabajo de Cambio Climático y Justicia (GTCCJ), Bolivie
Ibon International, Bolivie
Instituto de Desarrollo de la Economía Asociativa (IDEAC), République dominicaine
Instituto Giramundo Mutuando, Brésil
Los Pasos del Jaguar, El Salvador
OIPA, El Salvador
Programa De Campesino a Campesino (PCAC), El Salvador
MAELA, El Salvador
QachuuAloom "Madre Tierra", Guatemala
QaKaslemal, Guatemala
RedEco Alternativo, Cuba
Red Nicaragüense de Comercio Comunitario (RENICC), Nicaragua
Unión Argentina De Pescadores Artesanales (UAPA), Argentine
Unión de Organizaciones Campesinas de Cotacachi (UNORCAC), Équateur

Nouveau point focal sous-régional : Cône Sud

Loreto Bravo (ex-point focal sous-régional du Cône Sud) a été contrainte de quitter ses fonctions au sein d'Acción Chile et du Partenariat en raison des nouvelles responsabilités qui lui incombent dans le cadre de son poste actuel.

Le nouveau point focal sous-régional du Cône Sud est Aníbal Cabrera Echevarría.

Travailleurs

MISES À JOUR DES SECTEURS

Les syndicats participent au Deuxième Forum sur le Partenariat mondial de Busan

Le Deuxième Forum sur le Partenariat mondial de Busan s'est déroulé à Séoul, en Corée du Sud, les 23 et 24 novembre 2015. Le forum a réuni de nombreuses parties prenantes au Partenariat mondial de Busan pour une coopération efficace au service du développement, parmi lesquelles des organisations de la société civile et du mouvement syndical.

Le forum était axé sur trois grands thèmes, qui ont été abordés au fil des deux journées de débat : mise en œuvre du programme à l'horizon 2030, Partenariats avec le secteur privé et Efficacité du développement dans les États fragiles.

La séance sur la mise en œuvre du programme à l'horizon 2030 a incité les participants à réfléchir au rôle du PMCED. À l'issue de cette séance, le sentiment général était que le PMCED servirait mieux les intérêts de la communauté internationale du développement s'il se focalisait davantage sur le plan d'action central de l'efficacité de l'aide et du développement. Le PMCED doit redoubler ses efforts pour honorer les engagements pris à Rome, à Paris, à Accra et à Busan afin de consolider plus encore sa forte identité institutionnelle et reprendre de l'élan pour mener à bien le processus.

La séance sur le secteur privé a été en grande partie consacrée à la présentation de plusieurs initiatives dans lesquelles les donateurs ont travaillé aux côtés du secteur privé. L'une des principales constatations faites au terme de cette séance a été que, hormis les experts qui avaient été invités, aucun représentant du secteur privé n'a participé au forum, comme l'a souligné l'un des orateurs. Le dialogue avec le secteur privé dans ce type de débat en est encore à ses balbutiements.

Dans le contexte des États fragiles, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour mettre en œuvre les principes de l'efficacité du développement, en particulier ceux relatifs au développement inclusif et à l'environnement favorable aux OSC. Dans ces pays, le scepticisme prévaut à l'égard de la société civile, et ce en dépit du rôle positif que celle-ci peut jouer pour soutenir les efforts de transition.

Même si le forum a cette année abouti à des résultats moins concrets que les années précédentes, il reste un événement important pour les différentes parties prenantes du PMCED, leur permettant de se rencontrer en personne et d'échanger leurs idées et leurs expériences en vue d'améliorer la coopération au développement.

[Informations complémentaires sur le Deuxième Forum du Partenariat mondial de Busan](#)

Informations complémentaires sur le secteur des Travailleurs : [Anglais](#) | [Espagnol](#) | [Français](#)



Jeunes

Le secteur des jeunes, un acteur de poids dans le discours du développement

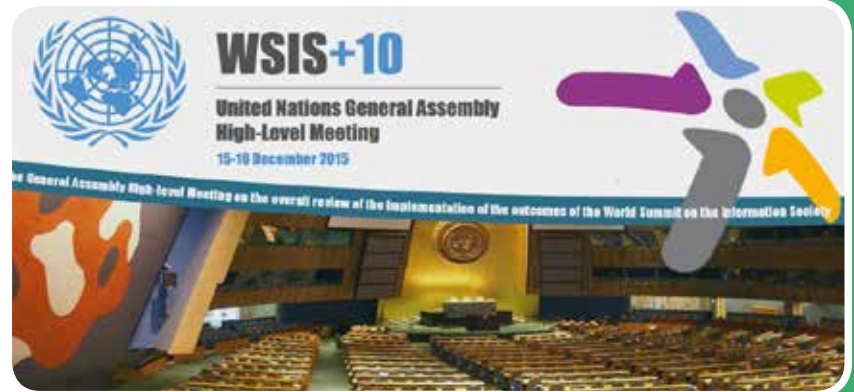
Dans le cadre du plan de travail du secteur pour 2015, le Zambian Network for Youth Organizations (ZANEYO) a accueilli une formation nationale sur l'efficacité du développement, à laquelle ont participé de jeunes représentants de plusieurs groupes venus des quatre coins du pays. Cette formation, qui s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie plus large du secteur visant à accroître la participation dans le domaine de l'efficacité du développement, s'est déroulée les 11 et 12 décembre en Zambie.

La National Association of Youth Organisations (NAYO) d'Afrique, membre du secteur des Jeunes du POED, a participé à la réunion de haut niveau sur l'examen global de la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS+10) les 15 et 16 décembre 2015. Le WSIS+ 10 est un examen sur 10 ans du Sommet mondial sur la société de l'information, visant à tenir l'engagement commun de construire une société de l'information qui soit centrée sur les personnes, inclusive et axée sur le développement, dans laquelle tout le monde puisse créer et partager des informations.

Activités prévues en 2016

La réunion de planification du Comité de coordination global du secteur des Jeunes du POED devrait se tenir début 2016 à Harare, au Zimbabwe. Cette réunion a pour vocation de jeter les bases des modalités de participation du secteur et de ses projets pour la période 2016 - 2018.

Le secteur va par ailleurs organiser des formations de formateurs au niveau régional en Asie, dans le Pacifique et en Amérique latine - Caraïbes dans les premiers mois de 2016. Pour en savoir plus, veuillez contacter : advocacy.nayo@gmail.com



ACTUALITÉS SUR LES GROUPES DE TRAVAIL

Le groupe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement organise une rencontre d'OSC sur le thème de l'efficacité du développement

Des représentants de la société civile venus d'Asie, du Pacifique, d'Amérique latine, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord se sont réunis à Nairobi, au Kenya, pour participer à la rencontre intitulée Dialogue des OSC sur le thème de leur efficacité en matière de développement : prochaines démarches de la société civile vers une mise en œuvre plus large des Principes d'Istanbul et la mise en pratique de la responsabilité des OSC, qui s'est tenue les 13 et 14 décembre 2015. Cette rencontre avait pour vocation de faciliter le recueil d'un ensemble de preuves en mesure d'étayer les efforts déployés par les OSC pour mettre en œuvre les Principes d'Istanbul, d'une part, et de renforcer la responsabilité des OSC, d'autre part.

Ce forum-séminaire a permis à des représentants d'OSC des régions du monde de se rencontrer en personne et de partager leurs connaissances, leurs techniques et leurs pratiques exemplaires en vue de renforcer leur propre efficacité et responsabilité.

À l'issue de ce forum-séminaire, les participants ont convenu d'élaborer des études de cas sur la mise en œuvre des Principes d'Istanbul et l'amélioration de la responsabilité des OSC, afin de contribuer au deuxième cycle de suivi du PMCED. Ils ont également convenu de mettre au point le plan d'action du groupe de travail sur la base des accords conclus durant la formation.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : mpamintuan@aprnet.org

Participation du groupe de travail sur l'après-OMD à la deuxième réunion de l'IAEG-SDGs à Bangkok

À travers son groupe de travail sur l'après-OMD, le POED a participé à la deuxième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-SDGs), qui s'est déroulée du 26 au 28 octobre 2015 au centre de conférences des Nations Unies à Bangkok, en Thaïlande. Organisée par la Division de statistique du Département des affaires économiques et

L'efficacité des OSC en matière de développement

L'après-OMD

sociales de l'ONU, elle s'est tenue sous l'égide de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Tetet Nera-Lauron représentait le POED en sa qualité de co-présidente.

Au programme de la réunion : l'examen de la liste des indicateurs mondiaux envisagés, le débat autour du cadre mondial d'indicateurs et les rapports entre les différentes cibles, ainsi que plusieurs aspects critiques dont la ventilation des données, l'établissement du plan de travail et les prochaines étapes à suivre. L'IAEG-SDGs a été créé par la Commission de statistique lors de sa 46e session, en vue de développer un cadre d'indicateurs afin de surveiller les objectifs et les cibles du programme de développement de l'après-2015 (les Objectifs de développement durable), adopté par l'Assemblée générale de l'ONU lors de sa 70e session, qui s'est tenue du 25 au 27 septembre 2015.

Participation à la déclaration des OSC

M^{me} Nera-Lauron, aux côtés d'autres OSC du monde entier, a adopté une position claire sur les principaux enjeux et préoccupations portant sur l'élaboration des indicateurs suite à l'adoption des Objectifs de développement durable en septembre 2015.

L'intervention des OSC a porté sur deux préoccupations majeures : premièrement, la capacité des observateurs et des parties prenantes à interagir lors de ladite réunion et l'absence de garanties quant au respect des engagements relatifs à la transparence et à l'inclusion, et deuxièmement, le fait que ces indicateurs sont toujours susceptibles de réduire l'ambition et la portée du programme à l'horizon 2030.

L'intervention a également soulevé des questions sur l'absence d'un indicateur permettant de mesurer l'inégalité entre les pays et d'un autre indicateur permettant de mesurer les changements réels entrepris pour combler le large fossé entre riches et pauvres. Les OSC ont également attiré l'attention sur les indicateurs gris et verts, notamment sur le rapprochement de deux des objectifs les plus importants (Objectifs 16 et 17), qui implique que les indicateurs mesurant les pires violations des droits de l'homme et les moyens essentiels de mise en œuvre requis pour transformer notre monde passent au second plan.

En outre, étant donné que la ventilation des données n'a pas été suffisamment approfondie au sein de chaque indicateur, il est possible que les droits des citoyens les plus vulnérables, qui pourraient pourtant être les principaux bénéficiaires de ce cadre, soient négligés. Par conséquent, les OSC ont formulé les demandes suivantes :

- Accès à la plate-forme qui a été établie pour faciliter la communication au sujet des indicateurs.
- Les co-présidents et le Secrétariat de l'IAEG-SDGs devraient entretenir une communication en ligne régulière avec les parties prenantes à l'échelle mondiale.
- Les co-présidents et le Secrétariat de l'IAEG-SDGs devraient faciliter l'élaboration de propositions sur les indicateurs gris, aider à répondre aux questions en suspens sur les indicateurs verts, créer un espace et un processus pour présenter ces propositions au groupe et à tous les groupes dédiés à des indicateurs spécifiques.
- Afin de garantir la transparence et l'efficacité des contributions, le groupe de travail publiera des rapports provisoires et laissera suffisamment de temps aux parties prenantes inscrites pour qu'elles fassent part de leurs commentaires.

Pour en savoir plus, veuillez contacter Jiten Yumnam : jitnyumnam@yahoo.co.in

AUTRES ACTUALITÉS

Le Défenseur du peuple décerne le Prix des droits de l'homme 2015 à UNITAS

L'Unión Nacional de Instituciones para el Trabajo de Acción Social (UNITAS) a reçu le Prix des droits de l'homme 2015, remis par le Défenseur du peuple, en reconnaissance à son travail dans le domaine de la défense, de la promotion et du respect des droits de l'homme.

La remise du prix s'est déroulée à l'Auditorium Hallat, au siège du Défenseur du peuple, à l'occasion de la cérémonie de commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique institutionnelle visant à promouvoir les institutions et les personnes qui œuvrent dans le domaine de la défense, de la promotion et du respect des droits de l'homme en Bolivie.

« Après avoir mené à bien un processus d'évaluation et de suivi des institutions ayant contribué, à travers leur engagement, à la défense et la promotion des droits de l'homme en Bolivie, il a été décidé qu'UNITAS était l'une des meilleures représentantes dans ce domaine », a annoncé le Défenseur du peuple, Rolando Villena, dans l'exposé des motifs de son choix auprès du réseau d'ONG.



Susana Eróstegui, directrice d'UNITAS, a reçu le prix au nom de l'organisation. Elle a tenu à exprimer la gratitude du réseau et à réaffirmer son engagement en faveur de la promotion des droits de l'homme et du soutien aux défenseurs de ces droits.

Le représentant du POED participe à la réunion du comité de pilotage de l'IITA

La réunion du comité de pilotage de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) s'est tenue les 2 et 3 décembre à Copenhague, au Danemark. Représenté par Christine Andela, le POED a assisté à cette réunion, en sa qualité de membre du comité de pilotage de l'IITA.

La réunion a été pour les membres du comité de pilotage l'occasion de dresser le bilan des projets de l'IITA en cours et de débattre de son plan de travail pour l'année à venir.

Cette réunion de deux jours s'est centrée sur trois grands thèmes de discussion. En premier lieu, les participants se sont penchés sur l'examen et l'acceptation du rapport de l'évaluation indépendante effectuée par l'IITA et sur les décisions relatives aux principales recommandations en matière de gouvernance, de vision et de futures modalités structurelles. Il a ainsi été recommandé de mettre en place une assemblée générale pour remplacer le comité de pilotage actuel et de créer un conseil de direction d'ici deux ans.

Par ailleurs, un large consensus s'est dégagé concernant la priorité à donner à l'utilisation des données de l'IITA dans les futurs programmes, que ce soit du côté de l'offre ou de la demande.

Le deuxième thème de discussion concernait les activités de communication et les relations extérieures de l'IITA. La mention faite à l'IITA au paragraphe 127 du Programme d'action d'Addis-Abeba a été applaudie, car elle illustre le rôle grandissant de l'IITA dans l'architecture internationale.

Quelques membres ont fait pression pour que l'IITA devienne le principal voire le seul « architecte » d'AidData dans le domaine de la coopération au développement.

Lors de la réunion, M^{me} Andela a souligné qu'il était impératif de mettre en pratique le principe d'inclusion à la fois dans l'assemblée générale et dans le conseil de direction, en ce qui concerne la participation des OSC et des pays partenaires.

Elle a également attiré l'attention des participants sur le programme à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable, notamment les deux premiers. Selon elle, étant donné que les objectifs 1 et 2 portent sur la pauvreté et la faim, l'IITA doit reconnaître que le « négocié de la coopération » n'est pas parvenu à remédier à ces problèmes.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : andelac@yahoo.com

Calendrier 2016 des événements à noter

Janvier

- 15-16 Formation des points focaux nationaux du POED pour le deuxième cycle de suivi | Nairobi, Kenya
- 19 Réunion du Conseil de l'OCDE sur le développement | Paris, France
- 19-20 Atelier de planification stratégique du POED | Bruxelles, Belgique
- 20-23 Réunion annuelle du Forum économique mondial | Davos, Suisse
- 21 Conférence d'orientation du Comité de coordination du POED | Bruxelles, Belgique
- 22 8^e Réunion du Comité de coordination | Bruxelles, Belgique
- 28-29 Séminaire sur la Coopération Sud-Sud | Manille, Philippines

Février

- 1^{er}-2 Réunion et atelier de planification stratégique du Comité de coordination du secteur des jeunes | Harare, Zimbabwe
- 5-7 3^e Réunion du Groupe consultatif sur le suivi | Honduras
- 11-19 Réunion de haut niveau du CAD
- 19-21 Formation de formateurs du secteur des jeunes en Asie-Pacifique | Manille, Philippines
- 29- 1^{er} Mars 9^e Réunion du comité de pilotage du PMCED | Lilongwe, Malawi Africa
- À confirmer Réunion de la région Afrique portant sur la mise en œuvre du plan d'action régional sur l'efficacité du développement et réunion de préparation en vue de la HLM2 (Union africaine/NEPAD) | Kampala, Ouganda

Mars

- 15-16 Réunion du Forum politique pour le développement (EU-PFD)
- 17-18 Forum sur le partenariat avec la CE | Bruxelles, Belgique

Avril

- 6-8 Symposium de haut niveau du FCD de l'ONU | Bruxelles, Belgique
- 15-17 Réunions de printemps de la BM/du FMI | Washington D.C., États-Unis
- À confirmer Forum de l'ECOSOC sur le financement du développement

Mai

- 3-5 Réunion annuelle de la BAD | Francfort, Allemagne
- 23-24 Sommet mondial sur l'action humanitaire | Istanbul, Turquie
- À confirmer Réunion du groupe consultatif sur le suivi du PMCED
- À confirmer Réunion de l'équipe de travail sur l'efficacité des OSC en matière de développement et sur l'environnement favorable aux OSC | Londres, Royaume-Uni

Juin

- 1^{er} - 2 Réunion du Conseil ministériel de l'OCDE
- 15-16 Journées européennes du développement
- À confirmer 10^e Réunion du comité de pilotage du PMCED

Juillet

- À confirmer Débat de haut niveau de l'ECOSOC, avec le FCD et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable de l'ONU | New York, États-Unis
- À confirmer Forum annuel de l'APDEF / Consultations régionales sur la HLM2
- 11-15 Forum politique de haut niveau sur le développement durable | New York, États-Unis
- 18-20 Réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau | New York, États-Unis

Août

- À confirmer Forum social mondial | Montréal, Canada

Septembre

- 13-26 71^e Session de l'AGNU | New York, États-Unis
- À confirmer 3^e Programme annuel d'accélération et d'apprentissage relatif au PMCED

Octobre

- 7-9 Réunions annuelles de la BM/ du FMI | Washington D.C., États-Unis

Novembre

- 7-18 COP22 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques | Marrakech, Maroc
- 21-24 2^e Réunion ministérielle de haut niveau du PMCED | Nairobi, Kenya